

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 15 SEPTEMBRE 1980



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

DÉCLARATION DE
MARK MACGUIGAN,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
DU CANADA,
À LA CLÔTURE
DE LA ONZIÈME SESSION SPÉCIALE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES,
NEW YORK,
LE 15 SEPTEMBRE 1980

"LES NÉGOCIATIONS GLOBALES
ET LA STRATÉGIE INTERNATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT"

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général,
distingués délégués,

Il y a près de trois semaines, j'avais l'insigne honneur de prendre la parole devant cette Assemblée. Nous embarquions avec espoir dans cette importante entreprise qu'est la présente session extraordinaire. Aujourd'hui, fourbus par l'effort, nous voyons approcher sa clôture animés de sentiments partagés.

Par cette visite, je veux montrer personnellement l'importance que le Canada attache à la Session et aux questions à son ordre du jour. Je veux également rendre hommage à tous ceux, délégués et membres du Secrétariat, qui ont travaillé avec acharnement et dévouement ces dernières semaines. Même si tous nos espoirs n'ont pas été comblés et que les compromis, par définition, ne satisfont jamais les objectifs de tous et chacun, nous ne devons pas oublier que cette session s'inscrit dans un processus à plus long terme, dont les objectifs ne sont pas tant la rédaction de textes que la mise en oeuvre de mesures concrètes. Il me semble en effet que l'isolement propre aux instances de négociation risque de nous entraîner dans la facticité et de nous faire oublier que les énormes problèmes mondiaux n'ont toujours pas de solution. Il n'est pas étonnant que les pauvres du monde n'arrivent pas toujours à démêler l'écheveau de nos argumentations.

Monsieur le Président, je suis, à l'instar sans doute de tous les autres délégués, particulièrement déçu que cette session n'ait pas permis une entente totale sur les modalités de lancement des Négociations globales. Tout en comprenant fort bien les divergences réelles quant aux principes, je regrette qu'on n'ait pu surmonter tous les points de désaccord dans un esprit de compromis. Je voudrais toutefois rendre hommage à ceux et celles qui se sont efforcés d'ériger ce pont, y compris l'ambassadeur du Canada en sa capacité de président du Comité plénier spécial. Mais je rappelle que tout cela s'insère dans un cadre plus vaste. C'est pourquoi j'ai espoir que les nations ici représentées feront, dans les mois à venir, un nouvel effort concerté pour combler le fossé qui les sépare. Je crois qu'il est effectivement possible d'y parvenir par le compromis et le dévouement. Pour le bien de l'humanité, je crois qu'il nous faut y parvenir.

Monsieur le Président, l'autre fait marquant de cette Session extraordinaire a été l'effort déployé pour convenir d'une nouvelle Stratégie internationale du développement. C'est pourquoi nous sommes nous aussi fort heureux que les participants aient réussi à s'entendre sur cet important document, qui pourra servir de banc d'essai aux initiatives de la communauté internationale au cours des dix prochaines années. Ceux et celles qui ont travaillé inlassablement à ce succès méritent notre profonde reconnaissance. Le Canada est d'avis que la Stratégie peut et doit être évaluée au mérite. Pendant les négociations, la partie relative à l'aide publique au développement est devenue en quelque sorte la pierre d'angle du document. Lorsque je me suis adressé à cette Assemblée il y a trois semaines, je n'ai pas spécifiquement abordé la question du volume de l'aide. Toutefois, mus par l'influence positive de la présente session, nous avons intensifié notre étude de la question au Canada, et je suis maintenant en mesure de faire la déclaration suivante.

À la suite des délibérations du Cabinet tenues ces derniers jours, le Gouvernement du Canada a décidé de renverser la tendance des dernières années selon laquelle l'aide publique canadienne au développement diminuait par rapport au PNB. En conséquence, notre APD atteindra 0,5 % du PNB d'ici le milieu de la décennie. Notre intention, par la suite, est d'accepter la nécessité de hausser le niveau de l'APD à 0,7 % du PNB avant la fin de la décennie; nous ne ménagerons aucun effort pour atteindre cet objectif. Ceci dit, je tiens à déclarer que le Canada est disposé à appuyer les dispositions du paragraphe 23 de la Stratégie internationale de développement concernant le niveau d'APD prévu pour les pays développés.

Monsieur le Président, permettez-moi en conclusion de vous remercier pour la façon dont vous avez guidé cette Session; je voudrais aussi remercier le Secrétaire général pour les idées stimulantes qu'il a proposées au Conseil économique et social, et qui seront étudiées lors de la 35^e session de l'Assemblée générale. Enfin, permettez-moi de remercier toutes les délégations pour le zèle dont elles ont fait montre ces dernières semaines en vue d'orienter la communauté internationale vers un monde meilleur. Que ces dernières heures soient pour nous l'occasion d'un engagement d'efforts toujours plus intenses pour l'avenir.

Je vous remercie, Monsieur le Président.